

Nom commercial: **PVC-GLAS**
Date d'impression: 08.09.2009

Révision: 07 / 2009

1. Désignation de la matière / de la préparation et de l'entreprise	Informations sur le fabricant: SIMONA AG Teichweg 16 D-55606 Kirn Tél: +49 (0) 67 52 14-0 Fax: +49 (0) 67 52 14-211
2. Dangers possibles	inconnus
3. Composition / Indications sur les composants	Caractéristiques chimiques: polymère de chlorure vinylique Numéro CAS: pas nécessaire
4. Premiers secours	Indications générales: surveillance médicale n'est pas nécessaire Ressources d'intervention préparatoires: néant Voies d'exposition: néant Symptômes / effets: néant
5. Mesures à prendre en cas d'incendie	En cas d'incendie veuillez utiliser un masque à gaz qui ne dépend pas d'air de circulation. Les résidus de feu doivent être éliminés d'après les prescriptions locales. Produits d'extinction: brouillard d'eau, mousse, poudre d'extinction, CO2 Mention de danger: non pertinent
6. Mesures à prendre	Mesures liées aux personnes: néant Mesures de protection de l'environnement: non pertinent Appareils de nettoyage: non pertinent Produits de nettoyage ne devant pas être utilisés: non pertinent
7. Manutention et stockage	Manutention: Pas de prescriptions particulières à observer Stockage: illimité
8. Limite d'exposition	Aménagement spécifique d'installations de traitement techn.: non requis Valeurs limites: néant Procédure de mesure d'exposition: néant Protection des voies respiratoires: non requis Protection des yeux: non requis Protection corporelle: non requis
9. Caractéristiques physiques et chimiques	<p><u>Identité</u></p> <p>Identité / forme: semi-produit, état solide Couleur: transparent clair Odeur: non pertinent</p> <p><u>Changement d'état</u></p> <p>Point d'éclair: non pertinent</p> <p><u>Autres indications</u></p> <p>Densité: 1,372 g/cm³</p>

Nom commercial: **PVC-GLAS**

Révision: 07 / 2009

Date d'impression: 08.09.2009

10. Stabilité et réactivité	<p>Décomposition thermique: supérieure à 200°C Produits de décomposition: Lors de la combustion il se dégage de l'acide chlorhydrique, du dioxyde de carbone et de l'eau. En cas de combustion incomplète il se forme également du monoxyde de carbone et des traces de phosgène. Emploi de stabilisateurs: néant Réactions exothermes: néant Indications pour les états solide/liquide/gazeux: néant Conditions à éviter: néant Substances à éviter: néant</p>
11. Indications sur la toxicité	<p>Après plusieurs années d'utilisation de ce produit aucun effet nuisible sur la santé n'a été observé.</p>
12. Indications sur l'écologie	<p>Aucune dégradation biologique, insoluble dans l'eau, aucun effet négatif sur l'environnement n'a été observé. Mobilité: non pertinent Accumulation: non pertinent Ecotoxicité: non pertinent</p>
13. Indications sur le traitement des déchets	<p>Peut être recyclé ou éliminé avec les ordures ménagères (observer les prescriptions locales). Code déchet du produit inutilisé: EAK-Code 120 105 Nom du déchet: déchet de chlorure de polyvinyle</p>
14. Indications pour le transport	<p>Produit sans danger selon la régulation du transport Indication sur les récipients de transport: néant Caractérisation particulière des récipients: néant</p>
15. Indications à respecter	<p>Marquage selon GefStoffV/EG: aucune obligation de marquage Classe de danger pour d'eau: classe 0 (autoclassement) Exigences nationales particulières: néant</p>
16. Indications diverses	<p>Traces d'impuretés : moins de 0,01 % (< 100 ppm) de résidus de chloroforme (CAS 67-66-3) et moins de 0,005 % (< 50 ppm) de résidus de tétrachlorure de carbone (CAS 56-23-5) peuvent rester combinés au polymère. La concentration maximale autorisée à un poste de travail (CMAPT) identifie ces produits chimiques comme potentiel cancérigène (III B). La valeur de CMAPT pour ces deux substances est de 10 ppm. La présence de ces résidus chimiques dans le polymère n'est pas considérée comme dangereuse. A un poste de travail bien ventilé, la concentration potentielle de tétrachlorure de carbone reste bien en dessous des valeurs limites définies. La surveillance des installations de production montre que les valeurs de chloroforme dans l'air au poste de travail sont inférieures à 0,00003 % (< 0,3 ppm) et celles de tétrachlorure de carbone inférieures à 0,00005 % (< 0,5 ppm). Les collaboratrices et collaborateurs de la production ne sont pas obligés de porter une protection respiratoire spéciale.</p> <p>Les indications ci-dessous, qui sont conformes au niveau actuel de nos connaissances et expériences, visent à décrire notre produit concernant les exigences de sécurité éventuelles. Nous n'y associons toutefois pas de garanties en matière de propriétés.</p> <p>Il appartient au destinataire de nos produits de respecter les lois et les réglementations, sous sa propre responsabilité.</p>